

Nous endossons les 15 solutions par l'Alliance des patients pour la santé, l'Association des cadres supérieurs, l'Association médicale du Québec et la Confédération des syndicats nationaux (15solutions.org).

Nous endossons le collectif composé de Maria De Koninck, Marc-André Maranda et Pierre Joubert – Santé et démocratie (<https://1drv.ms/b/s!ApyKh7SOu8zMgQEQ-5ZgNN7gAQXg>)

LA PROFESSION INFIRMIÈRE EST FRAGILISÉE : URGENCE D'AGIR !

De plus en plus sensibilisée, la population s'inquiète de l'avenir des soins au Québec. À juste titre, elle se demande comment aura-t-elle accès aux services? Quelle sera la qualité des soins offerts? Les soins offerts seront-ils sécuritaires?

Ces inquiétudes interpellent au plus haut point la profession infirmière qui, au cours des 30 dernières années, a été exposée aux réformes successives du système de santé. Malgré ces nombreux changements, la profession infirmière a fait preuve de collaboration, d'engagement et de résilience pour s'adapter à ces nombreux changements. Mais aujourd'hui, la situation est devenue très préoccupante. Fragilisée, la profession infirmière sera-t-elle en mesure de maintenir sa contribution essentielle à la santé du public et aux soins de la population?

Les coupes budgétaires et les réformes successives ont des effets dévastateurs pour l'avenir de la profession infirmière :

- Par une diminution du personnel qualifié;
- Par une augmentation du nombre de patients par infirmière se traduisant par une augmentation de la charge de travail des équipes de soins;
- Par l'imposition du temps supplémentaire obligatoire de plus en plus fréquent;
- Par la réduction des directions de soins infirmiers qui sont passées de 183 à 34 et dont le mandat légal est d'assurer la qualité et la sécurité des soins;
- Par une gestion à distance, déconnectée du milieu conduisant à la désorganisation et au chaos au point de vue de l'organisation du travail;
- Par une diminution du soutien clinique pour assurer la qualité et sécurité des soins;
- Par une diminution du soutien à l'intégration de la relève et au développement professionnel;
- Par une augmentation de la mobilité des infirmières à travers divers sites indépendamment de leur domaine de compétence et de la distance entre les sites;
- Par une mauvaise ou sous-utilisation des compétences des infirmières;
- Par la création d'un climat de travail malsain;

- Par des pratiques de recrutement non adaptées au contexte compétitif actuel.

Ces diverses conditions, ont été reconnues comme des sources de stress et de détresse importantes chez les infirmières; elles sont associées à l'explosion des absences pour congé maladie, affectant la motivation au travail, la stabilité des équipes de soins, la qualité et la sécurité des soins. De nombreux membres de la profession ont témoigné leur déception, leur insatisfaction, leur épuisement et pensent quitter leur emploi. Dans ce contexte, une pénurie de mains-d'œuvre qualifiée guette le domaine. Si aucune action n'est prise, la profession infirmière sera-t-elle en mesure de maintenir sa contribution essentielle à la santé du public, à l'accessibilité aux services, à la qualité et sécurité des soins à la population?

En cette période électorale, un groupe formé d'infirmières et d'infirmiers, retraités ou actifs sur le marché du travail, en collaboration avec divers acteurs, se mobilise pour rejoindre le public, les partenaires du réseau et les élus. L'action de ces groupes qui proviennent de divers secteurs du réseau de la santé, vise à informer, sensibiliser et proposer des conditions gagnantes pour que soit améliorée la qualité des soins et services à la population. Des messages forts et un appel à la mobilisation doivent donc être lancés.

L'urgence d'agir : Un plan d'action national en soins infirmiers Reconnaître, Réinvestir, Innover,

Nous sollicitons la collaboration des élus et tous les acteurs concernés à la planification d'États Généraux en soins infirmiers au cours de la prochaine année visant à proposer un plan d'action national afin de mettre en place les conditions gagnantes pour :

- 1. Reconnaître concrètement la contribution fondamentale des cadres infirmiers, des infirmières et des équipes de soignants à la qualité des soins et au fonctionnement optimal du système**
 - Compte tenu que les infirmières représentent l'un des groupes professionnels parmi les plus nombreux du système de santé; (75,042 membres) et 49% du personnel soignant;
 - Compte tenu que les infirmières, en collaboration avec les infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires, assurent une présence 24 h/jour et 7 jours/semaine dans une diversité de milieux de soins et services;
 - Compte tenu qu'elles portent un large éventail de responsabilités d'évaluation, d'intervention, de suivi, d'éducation, de soutien pour accompagner les individus et les familles dans toutes les situations de santé et de maladie, de la naissance jusqu'à la fin de la vie.
 - Compte tenu des impacts de leurs initiatives novatrices et de leur contribution tangible à la santé et au fonctionnement du réseau :
 - En améliorant le suivi de la médication et des traitements;
 - En assurant une meilleure coordination et continuité entre les services;
 - En favorisant un accès plus facile aux services;
 - En prévenant et diminuant le nombre des visites à l'urgence;

- En réduisant la durée des séjours hospitaliers;
- En réduisant les coûts du système de santé;
- Compte tenu que l'étendue du rôle des infirmières et de leurs compétences ne correspondent pas au niveau d'influence de la profession dans le réseau de la santé.

2. Réinvestir les ressources humaines et financières essentielles :

- Pour une utilisation optimale des compétences infirmières;
- Pour une augmentation du personnel qualifié;
- Pour assurer la dotation du personnel et la composition des équipes en fonction des besoins de l'environnement de soins et des meilleurs pratiques;
- Pour une amélioration du climat de travail;
- Pour assurer l'intégration de la relève, le soutien au développement professionnel;
- Pour assurer une organisation de travail basée sur les meilleurs pratiques;
- Pour assurer la stabilité des équipes de soins;
- Pour faciliter le recrutement et la rétention;
- Pour un rehaussement de la formation initiale des soignants.

3. Innover et mettre en œuvre des soins axés sur les besoins de la clientèle et les résultats de soins :

- Pour une vision renouvelée des modes de financement trop longtemps basés sur une logique comptable et les structures;
- Pour établir des modes de gouvernance basés sur les meilleures pratiques;
- Pour instaurer une culture de soins interdisciplinaires axés sur les résultats de soins et la qualité des services;
- Pour établir de véritable partenariat avec la population dans la prise en charge de sa santé;
- Pour déplacer le focus des soins vers la première ligne, la prévention et promotion de la santé;
- Pour permettre une participation et une prise de parole des équipes de soins infirmiers à la hauteur de leurs responsabilités dans le système de santé.

Le Groupe de concertation et d'influence pour les soins infirmiers du Québec (GCISIQ) est actuellement formé d'infirmières retraitées ou actives professionnellement provenant des divers secteurs d'activités soit, la clinique, la gestion, l'enseignement, la recherche (gcisiq.com).

Association des Infirmières et infirmiers du Québec – Québec Nurses' Association a pour rôle et responsabilité de promouvoir la profession infirmière et de prendre position sur les différents enjeux de santé vécus au Québec (<http://aqii-gna.org>).

Les États Généraux sur les soins regroupe des dizaines d'acteurs de différents milieux en santé, autant les utilisateurs et utilisatrices du système que ceux et celles qui y travaillent. Ce groupe se veut un espace pour échanger, réfléchir, s'organiser et ainsi occuper collectivement le terrain du soin.